



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture

Analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation au Burkina Faso, 2006-2015

Série de notes techniques

Analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation au Burkina Faso, 2006-2015

Série de notes techniques

Par Sibiri François YAMEOGO, Francine Alida ILBOUDO W. et Alban MAS APARISI

Citation suggérée:

Yaméogo, S. F., Ilboudo W., F.A., et Mas Aparisi, A. 2017. *Analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation au Burkina Faso, 2006–2015*. Série de notes techniques, SAPAA (Programme de Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires). Rome, FAO.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2017

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

Table des matières

Figures	iv
Tableaux	v
Reconnaissance	vi
Résumé de la note	vii
Objet de la note.....	1
Méthodologie	2
Données et limites de l'analyse.....	3
Niveau des dépenses publiques en faveur de l'agriculture et de l'alimentation.....	4
Dépenses spécifiques à l'agriculture	8
Recherche agricole et dissémination des connaissances	11
Stockage et commercialisation	13
Dépenses en soutien à l'agriculture	14
Dépenses par produits	15
Rôle de l'aide	17
Résumé et dynamiques explicatives	20
Conclusions et recommandations	22
Références.....	24

Figures

Figure 1. Part du budget total en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA dans budget public total), dépenses budgétisées et dépenses réelles, en pour cent, 2006-2015.....	6
Figure 2. Taux de décaissement des dépenses de transferts de politiques au Burkina Faso, en pour cent, 2006-2015.....	7
Figure 3. Paiements aux agents du secteur agricole, soutien général au secteur et dépenses en faveur de l'agriculture, en milliards de FCFA, 2006-2015.	8
Figure 4. Composition des dépenses spécifiques à l'agriculture au Burkina Faso, moyennes 2006-2008, 2009-2011, 2012-2015.....	9
Figure 5. Composition des subventions aux intrants au Burkina Faso en pour cent, 2006-2015.....	10
Figure 6. Dépenses vers les principales activités consacrées aux intrants variables au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.	10
Figure 7. Dépenses publiques en soutien à la recherche agricole au Burkina Faso, comparaison des données SAPAA et ASTI, en milliards de FCFA, 2006-2015.....	11
Figure 8. Composition des dépenses vers la recherche agricole et la dissémination des connaissances au Burkina Faso en pour cent, 2006-2015.	12
Figure 9. Dépenses vers les principales activités consacrées à la recherche agricole et à la dissémination des connaissances au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.	12
Figure 10. Dépenses vers les principales activités dédiées aux infrastructures de stockage et à la commercialisation au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.....	13
Figure 11. Composition des dépenses en soutien à l'agriculture au Burkina Faso, en pour cent, moyennes 2006-2008; 2009-2011; 2012-2015.....	14
Figure 12. Dépenses vers les principales activités dédiées à la santé rurale au Burkina Faso, en milliards de FCFA (axe de gauche), et part des dépenses vers la santé rurale dans les transferts de politiques, en pour cent (axe de droite), 2006-2015.....	14
Figure 13. Composition des dépenses spécifiques à l'agriculture par produits au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.....	15
Figure 14. Évolution de la composition des dépenses vers les produits individuels au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.	16
Figure 15. Principaux projets intervenant dans la filière riz au Burkina Faso, en milliards de FCFA 2006-2015.	17
Figure 16. Transferts de politiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation au Burkina Faso, dépenses des donateurs et nationales, en milliards de FCFA, 2006-2015.....	17
Figure 17. Part des dépenses des donateurs dans les dépenses spécifiques et les dépenses en faveur de l'agriculture au Burkina Faso, en pour cent, 2006-2015.....	18
Figure 18. Part des dépenses des donateurs dans les différentes catégories de dépenses favorables à l'agriculture au Burkina Faso, en pour cent, 2006-2015.	18
Figure 19. Composition des dépenses des donateurs au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.	19

Tableaux

Tableau 1. Données utilisées pour l'analyse SAPAA des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation au Burkina Faso.....	3
Tableau 2. Budget public total, dépenses vers le secteur agricole, part des coûts administratifs dans les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA), en milliard de FCFA et part de catégories de dépenses agricoles dans les DPAA au Burkina Faso, 2006-2015.	4
Tableau 3. Pourcentage des dépenses allouées vers les deux principaux produits individuels et les groupes de produits au Burkina Faso.....	16

Reconnaissance

Cette note technique est un produit du programme de Programme de Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires (SAPAA). Elle sera mise à jour dès que de nouvelles données seront rendues disponibles.

Le programme SAPAA est mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) en collaboration avec l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) et les partenaires nationaux dans les pays participants. Elle est soutenue financièrement par la fondation Bill et Melinda Gates, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), le Ministère Fédéral pour l'Agriculture et l'Alimentation de la République Fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas. L'analyse présentée dans ce document est le résultat du partenariat établi entre le Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques et la FAO/MAFAP. Cette note technique a été préparée par YAMEOGO Sibiri François et ILBOUDO W. Francine Alida du Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques avec l'appui de MAS APARISI Alban de la FAO/MAFAP.

Pour plus d'informations: www.fao.org/in-action/mafap

Résumé de la note

Objet: Dépenses publiques

Période d'analyse: 2006-2015

Objectif

L'objectif de cette note technique est d'analyser l'évolution des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation (DPAA) au Burkina Faso. La présente analyse s'emploie à identifier l'évolution du soutien aux sous-secteurs de l'agriculture et l'alimentation (recherche, subventions aux intrants, infrastructures...) et aux produits du secteur agricole dans le temps, par type et source de financement.

Principales tendances et dynamiques explicatives

De l'analyse des dépenses publiques agricoles et alimentaires, il ressort les points saillants suivants:

- **Une baisse de la part du budget public total alloué au secteur agricole et alimentaire en 2015.** La crise socio-politique de 2014, ayant engendré des pertes totales en biens sociaux et publics se situant dans une fourchette de 120 à 200 milliards FCFA, a eu pour conséquences le gel de certains programmes sur financement extérieur (2014) et un redressement des allocations budgétaires, dans le but de soutenir l'activité économique. Ce redressement s'est traduit par la mise en œuvre du «programme socio-économique d'urgence de la transition (PSUT)» en 2015, qui a prioritairement ciblé les jeunes et les femmes. Le gouvernement burkinabè, tenant compte des priorités qui s'imposaient au cours de l'année 2015, a particulièrement mis l'accent sur l'organisation des élections, le renforcement de la sécurité intérieure et de la défense nationale, entre autres. Enfin, dans l'optique de poursuivre les actions engagées les années précédentes, des volets précis en relation avec la sécurité alimentaire, l'eau, les ressources animales, ont été retenus. La part du budget alloué au secteur agricole et alimentaire a donc baissé, passant de 22,4 pour cent en 2014 à 10,5 pour cent en 2015, soit une baisse de près de 12 points.
- **Un niveau de décaissement en forte baisse en 2014 et 2015.** Toujours suite aux troubles socio-politiques observés en 2014 et en 2015, une contraction des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation a été enregistrée, avec des taux de décaissements respectifs de 26 pour cent et 35 pour cent. Ceci est une conséquence du gel de certains programmes sur financement extérieur pour l'année 2014 et de l'adoption d'un «budget d'austérité» pour l'exercice budgétaire 2015, accompagné de mesures rigides mises en place par le gouvernement de transition dans les processus de décaissement des fonds publics. Si ces mesures avaient pour but d'instaurer plus de rigueur dans l'utilisation des fonds publics, elles ont été coûteuses en temps et la majeure partie des décaissements n'ont pas pu être exécutés avant la fin de l'exercice budgétaire. Les niveaux de décaissement des dépenses agricoles et alimentaires au cours de cette année ont donc connu une baisse drastique de près de 13 points entre 2014 et 2015.
- **Des subventions aux intrants (fixes et variables) globalement dominées par les dépenses en capital.** De 2006-2015, les subventions aux intrants ont été dominées par les dépenses en capital (équipement, irrigation à la ferme, bétail, autres infrastructures basiques à la ferme) avec en

moyenne 55 pour cent des dépenses. Ces dépenses ont largement pour but de soutenir la production de céréales irriguées (riz, maïs en particulier) et de coton. Toutefois, les dépenses en intrants variables ont été plus importantes que les dépenses en capital au cours des années 2008, 2011, 2012 et 2014. En réponse aux prévisions qui présumaient de mauvaises campagnes au cours de ces années, le gouvernement en guise de mesures d'urgences, a intensifié ces années-ci son intervention en subventions d'intrants variables afin d'appuyer la production.

- **Une prédominance et une constance des dépenses publiques pour le coton, qui représente 58 pour cent des DPAA ciblant des produits individuels.** L'enjeu économique de cette culture (première source agricole d'entrée de devises étrangères avec 15 pour cent des exportations après l'or qui en occupe 63 pour cent) explique sa place privilégiée dans les dépenses publiques au profit des produits agricoles individuels.
- **Une prise en charge totale, quoique faible de la contrepartie nationale (2 pour cent des DPAA) dans les dépenses de soutien à la commercialisation en 2015** qui s'explique par la fin du programme d'envergure en soutien au secteur (PAFASP) depuis 2014. Ce programme était pratiquement le seul sur financement extérieur à contribuer à la promotion de la commercialisation des produits agricoles, en particulier pour le bétail, l'oignon et la mangue.

Recommandations

Sur la base des résultats obtenus, **les recommandations suivantes peuvent être formulées:**

- Renforcer la qualité du circuit financier et de la gestion et suivi/évaluation des projets et programmes en soutien au secteur de l'agriculture et de l'alimentation, afin d'améliorer les taux de décaissement du budget alloué.
- Veiller à la cohérence de la politique budgétaire sectorielle au vu des objectifs fixés dans le PNSR qui est en cours de renouvellement, notamment dans les dépenses de soutien au stockage et à la commercialisation, les dépenses au profit de la diversification de la production agricole qui jusque-là est inhibée par le fort niveau de soutien au coton et au riz.
- Promouvoir davantage la recherche agricole dont les résultats permettraient d'améliorer davantage la productivité agricole. Il convient par ailleurs de poursuivre et de renforcer la politique de soutien à la dissémination des connaissances à travers les dépenses d'assistance technique et de vulgarisation qui sont en hausse depuis 2010.

Objet de la note

L'objectif de cette note technique est d'analyser l'évolution des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation (DPAA) au Burkina Faso. La présente analyse s'emploie à identifier l'évolution du soutien aux sous-secteurs de l'agriculture et l'alimentation (recherche, subventions aux intrants, infrastructures...) et aux produits du secteur agricole dans le temps, par type et source de financement.

Aussi, l'ambition de cette note est davantage de livrer une analyse détaillée du niveau, de la composition et de la cohérence des DPAA dans le pays, que de fournir une analyse en profondeur du lien entre la performance du secteur et les dépenses publiques, ou encore d'évaluer l'impact des projets et programmes étudiés. L'analyse est fondée sur la base de données des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et l'alimentation (DPAA) du Burkina Faso, un des outils de suivi des politiques utilisés dans le cadre du programme SAPAA. Toutes les informations livrées dans cette note technique ont été revues et validées.

Les résultats de cette analyse sont destinés aux acteurs impliqués dans l'élaboration des politiques agricoles et alimentaires. Ils peuvent aussi servir à nourrir un dialogue politique fondé sur des faits concrets au niveau national ou régional.

Méthodologie

La présente note est basée sur l'utilisation de la méthodologie SAPAA pour l'analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (SAPAA, 2013). Cette méthodologie permet d'identifier, désagréger et classer toutes les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation dans le pays. Elle suit une typologie dérivée de celle employée par l'Organisation de Coopération Économique et de Développement (OCDE) pour la classification des dépenses publiques. Elle permet de classer les projets et programmes en soutien à l'agriculture et à l'alimentation dans le pays, sur la base de la nature du soutien fourni au secteur à travers les activités de chacun des projets et programmes mis en œuvre. Elle fournit également une désagrégation des dépenses publiques par source de dépense (aide et gouvernement), par agence de mise en œuvre, ainsi qu'une distinction entre les dépenses récurrentes et d'investissement, administratives et de transferts de politiques, budgétisées et décaissées. Enfin, elle permet de déterminer la part des dépenses publiques attribuée à chaque produit de base dans le pays.

Afin d'appréhender toutes les dépenses publiques en soutien au secteur agricole et alimentaire, la méthodologie du projet SAPAA établit la ventilation suivante (SAPAA, 2013):

- i. Une distinction générale entre les politiques qui sont: spécifiques à l'agriculture (soutien direct au secteur agricole), en faveur de l'agriculture (soutien à travers le développement rural) et les dépenses non agricoles.
- ii. Au sein de la catégorie spécifique à l'agriculture, une distinction est faite entre le soutien aux producteurs et aux autres agents de la filière (par ex., subventions aux intrants) et le soutien général ou collectif au secteur (par ex., la recherche). Les agents de la filière comprennent les agriculteurs (producteurs), les fournisseurs d'intrants, les transformateurs, les consommateurs, les commerçants et les transporteurs.

La somme des dépenses spécifiques à l'agriculture et à l'alimentation (DSAA) et des dépenses en faveur de l'agriculture et à l'alimentation (DFAA) représente ce que la méthodologie du projet SAPAA désigne comme les transferts de politiques (TP). La somme des TP et des coûts administratifs identifiés dans le cadre de l'analyse constitue les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA).

Pour plus d'information sur la méthodologie, il est possible de consulter le guide méthodologique disponible sur le site web du projet SAPAA (SAPAA, 2013).

Données et limites de l'analyse

Les bases de données utilisées pour constituer la base de données DPAA du Burkina Faso sont listées dans le Tableau 1.

Tableau 1. Données utilisées pour l'analyse SAPAA des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation au Burkina Faso.

Source	Années	Description	Données manquantes
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID), Direction Générale du Budget (DGB)	2006-2015	Loi de Finances 2014 et celle de 2015 pour les dotations et les décaissements des projets/programmes des titres 2, 3, 4 et 5.	Montants décaissés de certains projets et programmes. Pour y remédier, recours au PIP.
	2006-2015	Programmes d'Investissement Public (PIP) de la Direction de la Coordination et de l'Évaluation des Projets et du Suivi des Investissements Public (DCEI), pour renseigner les dépenses d'investissement manquant dans le titre 5 de la Loi de Finances.	
	2006-2015	Loi de règlement pour avoir une idée des montants définitifs des dépenses et des recettes de l'Etat.	
Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID), Direction Générale de l'Économie et de la Planification (DGEP)	2006-2015	Répertoire des projets et programme de l'administration publique de la DGEP (Direction Générale de l'Economie et de la Planification)	
Ministères de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques (MAAH), Direction de la Coordination des Projets et Programmes (DCPP)	2006-2015	Répertoire des projets et programmes pour la description des projets et programmes relevant du ministère	
Ministères de l'Eau et de l'Assainissement (MEA), Direction de la Coordination des Projets et Programmes (DCPP)	2006-2015	Répertoire des projets et programmes pour la description des projets et programmes relevant du ministère	
Ministères des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH), Direction de la Coordination des Projets et Programmes (DCPP)	2006-2015	Répertoire des projets et programmes pour la description des projets et programmes relevant du ministère	
Ministères de l'Environnement de l'Economie Verte et du Changement Climatique (MEEVCC), Direction de la Coordination des Projets et Programmes (DCPP)	2006-2015	Répertoire des projets et programmes pour la description des projets et programmes relevant du ministère	

Source: Auteurs.

Niveau des dépenses publiques en faveur de l'agriculture et de l'alimentation

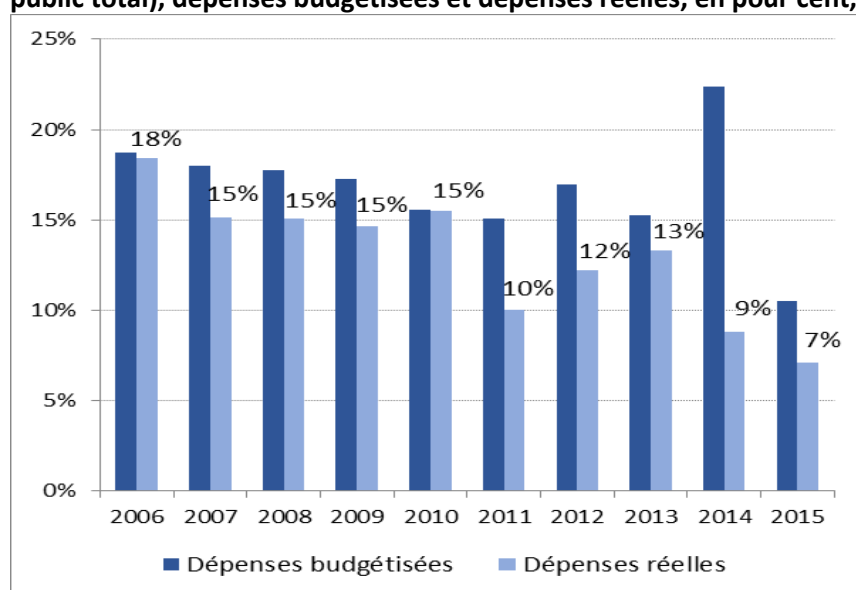
Tableau 2. Budget public total, dépenses vers le secteur agricole, part des coûts administratifs dans les dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA), en milliard de FCFA et part de catégories de dépenses agricoles dans les DPAA au Burkina Faso, 2006-2015.

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Moy.
I	Budget public total											
I,I	Dépenses budgétisées	912,0	1032,7	1008,7	1219,6	1197,0	1259,1	1682,0	1904,1	1804,1	1833,5	1385,3
I,II	Dépenses décaissées	784,8	888,7	823,1	1070,1	1090,5	1143,9	1516,5	1693,7	1318,7	1293,9	1162,4
I,I/I,II	Taux d'exécution	86%	86%	82%	88%	91%	91%	90%	89%	73%	71%	84%
II	Dépenses spécifiques à l'agriculture											
II,I	Dépenses budgétisées	61,8	71,3	85,8	106,5	104,2	111,2	172,9	200,0	259,7	133,0	130,6
II,II	Dépenses décaissées	61,6	47,9	54,0	70,0	91,8	76,7	116,8	136,3	70,7	47,4	93,3
III	Dépenses en faveur de l'agriculture											
III,I	Dépenses budgétisées	92,3	99,5	73,5	92,7	66,0	63,6	93,0	69,4	110,4	34,5	79,5
III,II	Dépenses décaissées	64,3	73,6	52,0	75,1	63,1	25,7	51,1	66,4	24,2	12,0	50,7
IV	Coûts administratifs											
IV,I	Dépenses budgétisées	16,6	15,1	19,7	11,6	16,2	15,1	19,7	21,0	33,6	24,8	19,3
IV,II	Dépenses décaissées	18,9	12,9	18,0	11,9	13,8	12,3	17,7	22,9	21,4	32,1	18,2
	DPAA											
II,I+III,I+IV,I	Dépenses budgétisées	170,6	185,9	179,0	210,8	186,4	189,9	285,6	290,4	403,7	192,2	229,5
II,II+III,II+IV,II	Dépenses décaissées	144,7	134,5	124,0	156,9	168,7	114,7	185,5	225,6	116,3	91,5	162,2
Ratios	Coûts administratifs dans les DPAA											
IV,I/(II,I+III,I+IV,I)	Dépenses budgétisées	10%	8%	11%	6%	9%	8%	7%	7%	8%	13%	8%
IV,II/(II,II+III,II+IV,II)	Dépenses décaissées	13%	10%	14%	8%	8%	11%	10%	10%	18%	35%	11%
	Dépenses spécifiques dans le budget public total											
II,I/I,I	Dépenses budgétisées	7%	7%	9%	9%	9%	9%	10%	11%	14%	7%	9%
II,II/I,II	Dépenses décaissées	8%	5%	7%	7%	8%	7%	8%	8%	2%	4%	8%
	Dépenses en faveur dans le budget public total											

III,I/I,I	Dépenses budgétisées	10%	10%	7%	8%	6%	5%	6%	4%	6%	2%	6%
III,II/I,II	Dépenses décaissées	8%	8%	6%	7%	6%	2%	3%	4%	2%	1%	4%
DPAA dans le budget public total												
(II,I+III,I+IV,I)/I,I	Dépenses budgétisées	19%	18%	18%	17%	16%	15%	17%	15%	22%	10%	17%
(II,II+III,II+IV,II)/I,II	Dépenses décaissées	18%	15%	15%	15%	15%	10%	12%	13%	9%	7%	14%

Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Figure 1. Part du budget total en soutien à l'agriculture et à l'alimentation (DPAA dans budget public total), dépenses budgétisées et dépenses réelles, en pour cent, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

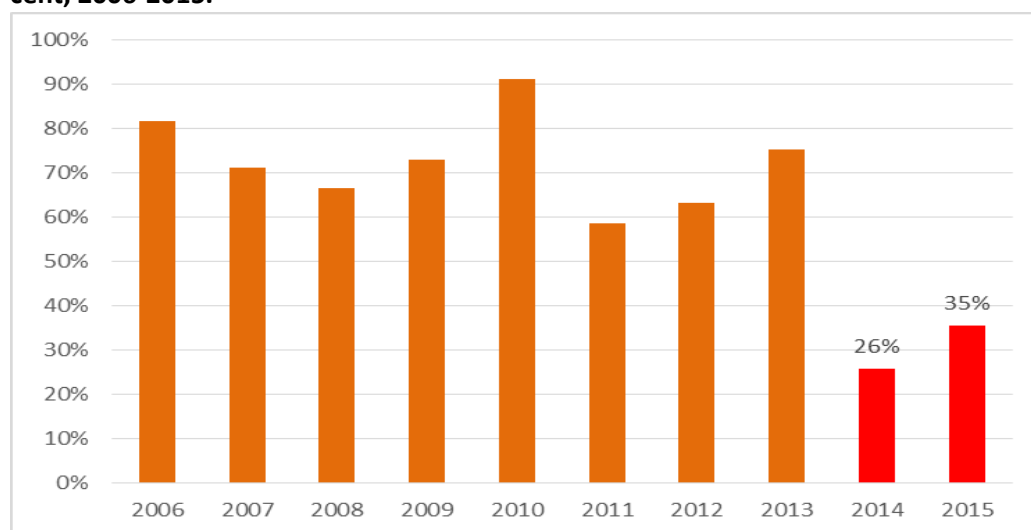
Un budget global en hausse sur la période 2006-2015. L'analyse du budget total approuvé du Burkina Faso (Tableau 2) sur la période 2006-2015, indique qu'il est passé de 911,96 milliards de FCFA en 2006 à 1 833,48 milliards de FCFA, soit une hausse globale de 101 pour cent et un accroissement annuel moyen de 8,1 pour cent. En ce qui concerne les dépenses publiques réelles (décaissements réels) du Burkina Faso, elles ont aussi connu une hausse sur la période 2006-2015 en passant de 784,85 milliards de FCFA en 2006 à 1 293,94 milliards de FCFA en 2015, soit une hausse globale de 65 pour cent et un accroissement annuel moyen de 5,7 pour cent.

Des engagements budgétaires plus ambitieux que les réalisations. Sur toute la période 2006-2015, la part des dépenses budgétisées en soutien à l'agriculture et à l'alimentation a été toujours supérieure à celle des dépenses réelles en soutien à l'agriculture et à l'alimentation avec en moyenne une différence de 3,7 points par an (Figure 1). L'engagement envers les dépenses agricoles est plus important au moment de la budgétisation qu'au moment des dépenses effectives.

Une tendance baissière de la part du budget alloué à l'agriculture et l'alimentation. On note aussi que sur la période 2006-2015, la part des dépenses budgétisées en soutien à l'agriculture et à l'alimentation est passée d'une moyenne de 18 pour cent sur la période 2006-2008 à une moyenne de 16 pour cent sur la période 2013-2015, soit une baisse annuelle moyenne de 5,6 pour cent. On observe une baisse plus importante pour la part des dépenses réelles en soutien à l'agriculture, qui est passée d'une moyenne de 16 pour cent entre 2006 et 2008 à une moyenne de 10 pour cent entre 2013 et 2015. Les années 2011, 2014 et 2015 ont connu les plus faibles parts du budget global décaissé sur toute la période, avec respectivement 10 pour cent, 9 pour cent et 7 pour cent. Ces baisses sont globalement les conséquences de l'instabilité socio-politique du pays au cours de ces années. Les années 2011 et 2014 ont connu des manifestations populaires accompagnées d'actes de vandalismes, avec pour conséquence immédiate la suspension des activités de grande envergure et la réticence des partenaires financiers quant à l'utilisation des fonds dans de pareils climats incertains. La baisse des dépenses publiques agricoles budgétisées et décaissées en 2015 quant à elle, est imputable à la crise socio-politique de 2014 ayant engendré des pertes en biens sociaux et

publics¹ se situant entre 120 et 200 milliards (FREE Afrik, 2014). Ceci a eu pour conséquence des réallocations budgétaires drastiques dans le but de soutenir l'activité économique, à travers la mise en œuvre du «programme socio-économique d'urgence de la transition (PSUT)»², qui a prioritairement ciblé les jeunes et les femmes. Par ailleurs, tenant compte des priorités qui s'imposaient alors, le gouvernement a particulièrement porté l'accent sur l'organisation des élections, le renforcement de la sécurité intérieure et de la défense nationale, entre autres. Enfin, dans l'optique de poursuivre les actions engagées les années précédentes, des volets précis en relation avec la sécurité alimentaire, l'eau, les ressources animales, ont été retenus. La part du budget alloué au secteur agricole et alimentaire a donc baissé, passant de 22,4 pour cent en 2014 à 10,5 pour cent en 2015, soit une baisse de près de 12 points.

Figure 2. Taux de décaissement des dépenses de transferts de politiques au Burkina Faso, en pour cent, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

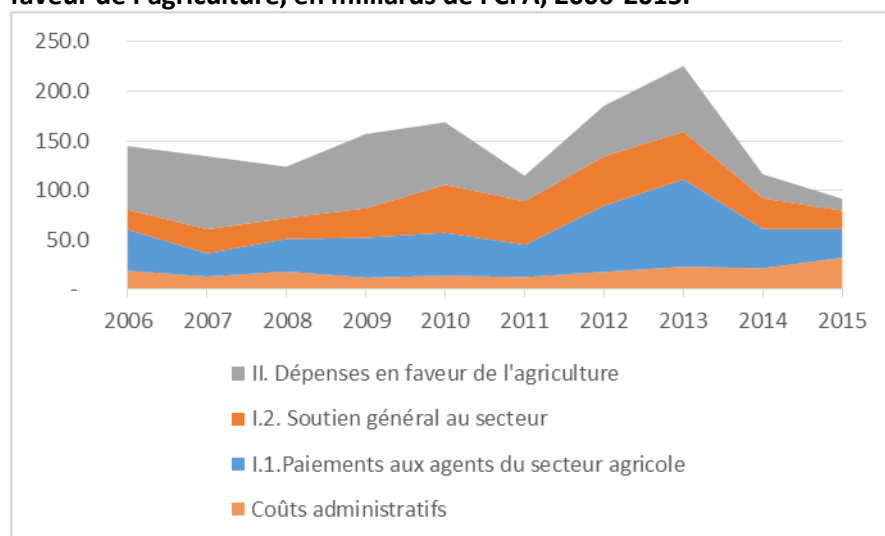
Chute des taux de décaissement en 2014 et 2015. La crise socio-politique de 2014 a conduit, d'une part, au gel de certains programmes sur financement extérieur et, d'autre part, à l'adoption d'un «budget d'austérité» pour l'exercice budgétaire 2015. En effet, pendant la crise socio-politique de 2014, certains pays partenaires ont procédé à la suspension immédiate de l'aide au développement. Par ailleurs, au lendemain de la crise, des mesures rigides ont été mises en place par le gouvernement de transition pour l'exercice budgétaire 2015, dans les processus de décaissement des fonds publics: il en a résulté des taux de décaissement totaux d'à peine 26 et 35 pour cent respectivement en 2014 et 2015. Si ces mesures avaient pour but d'instaurer plus de rigueur dans l'utilisation des fonds publics, elles ont été couteuses en temps et la majeure partie des décaissements n'ont pas pu être exécutés avant la fin de l'exercice budgétaire. Les taux de décaissement au cours de ces deux années ont alors été les plus bas de la décennie (26 et 35 pour cent respectivement en 2014 et 2015).

¹ Les biens sociaux concernent notamment les entreprises privées. Au cours de l'insurrection, plusieurs investissements privés ont été saccagés et pillés. Pour le cas des biens publics, l'exemple le plus visible est l'assemblée nationale. Des vivres destinés aux cantines scolaires ont également été pillés.

² Le PSUT met l'accent sur le soutien aux initiatives des jeunes et des femmes et le renforcement des infrastructures éducatives et sanitaires. Sa mise en œuvre devrait mobiliser au total 25 milliards de francs CFA.

Dépenses spécifiques à l'agriculture

Figure 3. Paiements aux agents du secteur agricole, soutien général au secteur et dépenses en faveur de l'agriculture, en milliards de FCFA, 2006-2015.

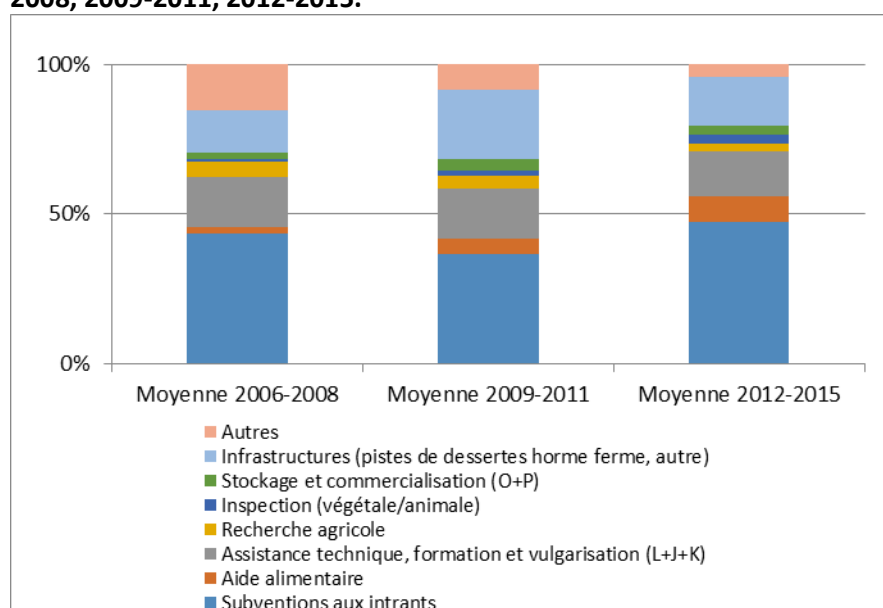


Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Les dépenses spécifiques à l'agriculture ont constitué l'essentiel des DPAA sur la période 2006-2015, avec un niveau de 61 pour cent des dépenses totales. Sur la période 2006-2009, ce sont pourtant les dépenses en faveur de l'agriculture qui ont légèrement dominé la structure des DPAA, avec une moyenne de 53 pour cent des transferts de politique en soutien à l'agriculture et l'alimentation. Le gouvernement avait ainsi une approche plus large du développement agricole par le biais de la santé, de l'éducation et des infrastructures rurales (eau et assainissement, pistes, etc.).

Cependant, à partir de 2010, on note une inversion de la tendance de la structure des DPAA avec la dominance des dépenses spécifiques. Celle-ci s'est poursuivie jusqu'en 2015, marquant ainsi un soutien graduel de l'agriculture de façon sectorielle et ciblée par les dépenses publiques à travers l'augmentation de la part des paiements aux agents du secteur agricole (transferts en biens privés: intrants et aide alimentaire particulièrement).

Figure 4. Composition des dépenses spécifiques à l'agriculture au Burkina Faso, moyennes 2006-2008, 2009-2011, 2012-2015.



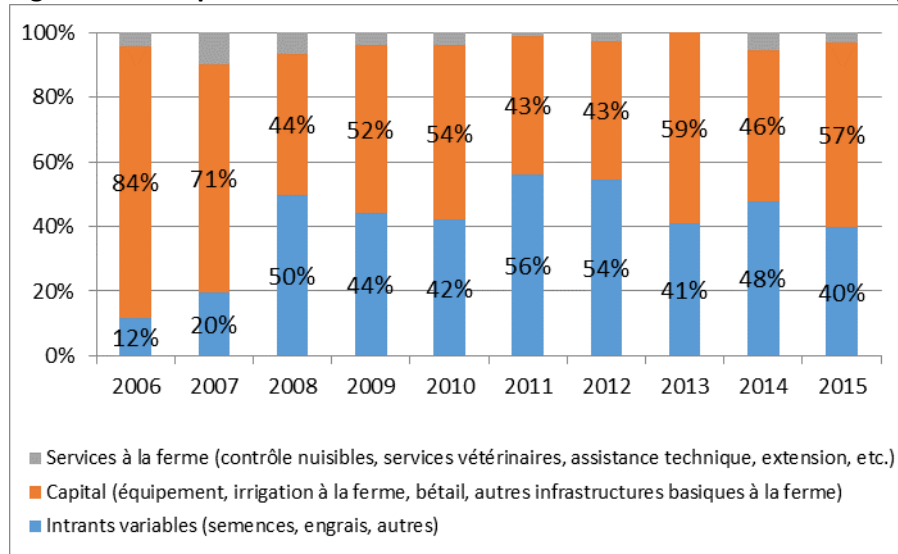
Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Des dépenses spécifiques à l'agriculture dominées par les subventions aux intrants. Les dépenses de subventions aux intrants (fixes et variables) ont globalement été dominantes dans les dépenses spécifiques à l'agriculture, avec des parts respectives de 43, 37 et 47 pour cent au cours des périodes 2006-2008, 2009-2011 et 2012-2015.

Une part non négligeable des dépenses spécifiques allouée aux infrastructures agricoles. Bien que celles-ci aient mobilisé moins de dépenses que les subventions aux intrants, les infrastructures agricoles ont occupé une place importante dans les dépenses spécifiques à l'agriculture, avec en moyenne 14, 23 et 16 pour cent respectivement au cours des périodes 2006-2008, 2009-2011 et 2012-2015.

Un investissement non moins important dans la capitalisation des résultats de la recherche. Bien que le soutien à la recherche ait été relativement faible et une tendance baissière (5, 4 et 3 pour cent des dépenses spécifiques à l'agriculture respectivement en 2006-2008, 2009-2011 et 2012-2015), la dissémination des connaissances (assistance technique, formation et vulgarisation) a été bien mieux soutenue avec 17 pour cent en moyenne au cours des périodes 2006-2008 et 2009-2011 et 15 pour cent entre 2012 et 2015.

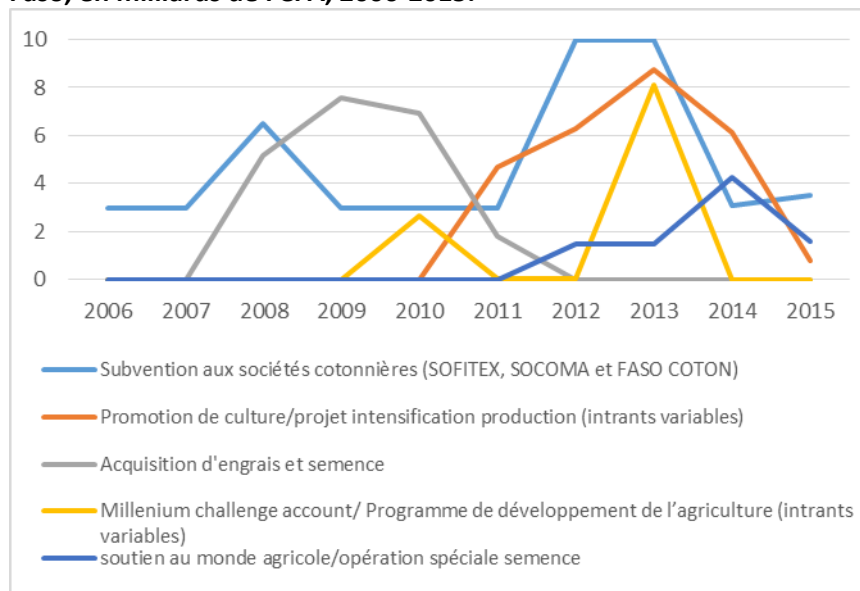
Figure 5. Composition des subventions aux intrants au Burkina Faso en pour cent, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Des subventions aux intrants (fixes et variables) globalement dominées par les dépenses en capital. Sur la période 2006-2015, les subventions aux intrants ont été dominées par les dépenses en capital (équipement, irrigation à la ferme, bétail, autres infrastructures basiques à la ferme) avec en moyenne 55 pour cent des dépenses. C'est seulement en 2008, 2011, 2012 et 2014 que les dépenses en capital ont été inférieures aux dépenses en intrants variables qui constituent le second poste de dépenses sur la même période avec en moyenne 41 pour cent des dépenses de subventions aux intrants.

Figure 6. Dépenses vers les principales activités consacrées aux intrants variables au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.



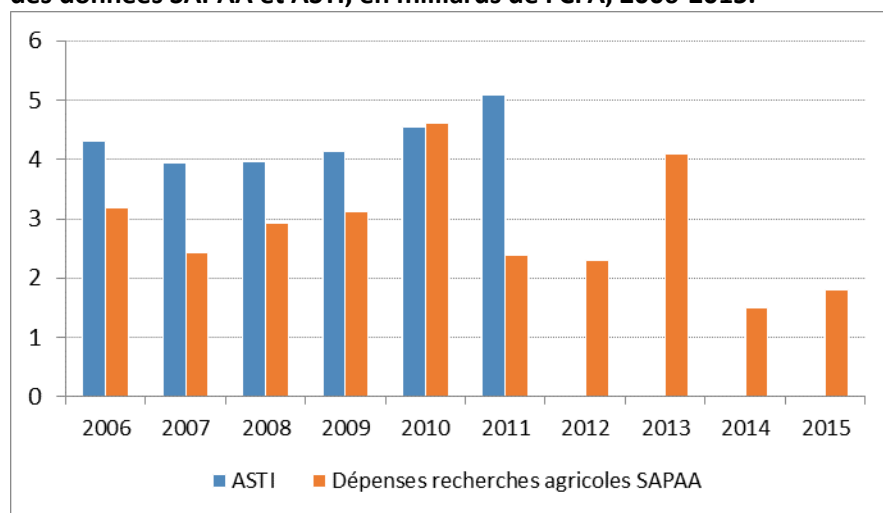
Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Une grande part des subventions aux intrants variables réalisée par quelques projets et programmes. Plusieurs projets et programmes accompagnent les producteurs dans l'acquisition d'intrants variables sur la période 2006-2015. Trois projets et programmes d'envergure pour ces

activités consacrées aux intrants variables sur cette période sont encore mis en œuvre sur les cinq dernières années. Le programme « Subvention aux sociétés cotonnières » constitue actuellement le plus important programme en matière d'activités consacrées aux intrants variables, suivi du projet « intensification de la production » et enfin du programme « soutien au monde agricole/opération spéciales semences ».

Recherche agricole et dissémination des connaissances

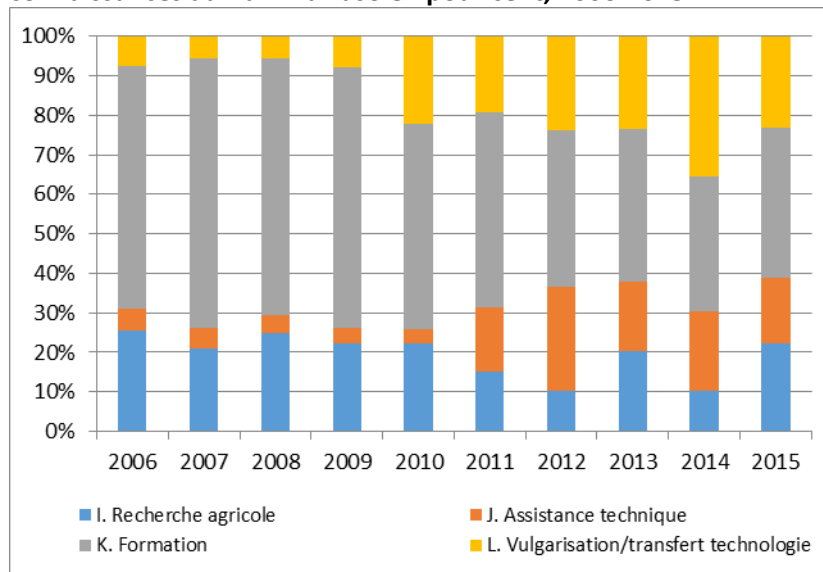
Figure 7. Dépenses publiques en soutien à la recherche agricole au Burkina Faso, comparaison des données SAPAA et ASTI, en milliards de FCFA, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015 et ASTI/INERA, 2014.

Une très faible part des allocations budgétaires pour la recherche agricole. Les dépenses publiques en soutien à la recherche agricole sur la période 2006-2015 ont représenté en moyenne 4 pour cent des dépenses spécifiques à l'agriculture et 2 pour cent des DPAA, soit environ 2,8 milliards de FCFA par an sur la période. Cette faible part des DPAA en soutien à la recherche confirme les conclusions des travaux de l'initiative Agricultural Science and Technology Indicators (ASTI) de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) en 2014 sur le financement de la recherche agricole au Burkina Faso. En comparant les données SAPAA à celles d'ASTI, on note que les données ASTI sont supérieures à celles du SAPAA, ce qui pourrait s'expliquer par la différence de méthodologie. **La part des dépenses de recherche agricole quant à elle a connu une baisse** de 5 points de pourcentage entre les mêmes périodes.

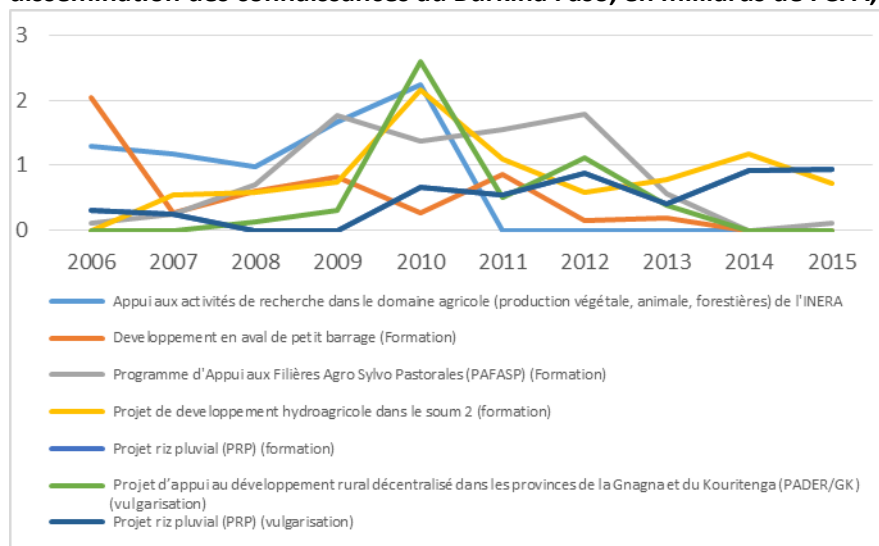
Figure 8. Composition des dépenses vers la recherche agricole et la dissémination des connaissances au Burkina Faso en pour cent, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Un soutien à la dissémination des connaissances de plus en plus diversifié. Sur toute la période 2006-2015, les dépenses de formation ont représenté en moyenne 51 pour cent des dépenses de recherche agricole et de dissémination des connaissances. Cependant, sur la période 2006-2009, cette part atteignait 65 pour cent avant de connaître une baisse pour se situer à 42 pour cent sur la période 2010-2015. La baisse observée s'est effectuée au profit de la part des dépenses de vulgarisation (24,5 pour cent en 2010-2015 contre 6,6 pour cent en 2006-2009) et de la part des dépenses d'assistance technique (16,8 pour cent en 2010-2015 contre 4,8 pour cent en 2006-2009), soit des hausses respectives de 16 points et de 13 points de pourcentage entre 2006-2009 et 2010-2015.

Figure 9. Dépenses vers les principales activités consacrées à la recherche agricole et à la dissémination des connaissances au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.



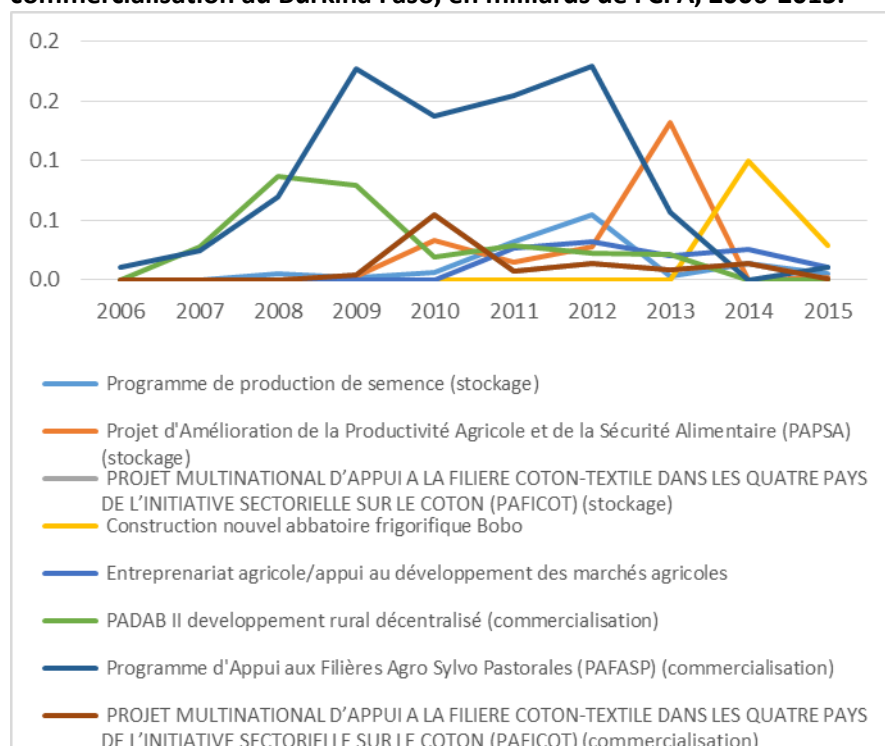
Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

La recherche et sa capitalisation financées par de nombreux projets et programmes. En dépit du faible niveau de soutien dont elles bénéficient, les principales activités consacrées à la recherche

agricole et à la dissémination des connaissances ont été réalisées à travers une multitude de programmes de développement dont les principaux sont au nombre de 6, dont 5 ont été mis en œuvre à partir de 2006. Les deux autres projets ont commencé en 2007 et en 2008. On note que seulement trois projets étaient toujours en cours en 2015: **Projet riz pluvial**, **Programme d'appui aux filières agro-sylvo-pastorales** et le **Projet de développement hydroagricole dans le Soum 2**.

Stockage et commercialisation

Figure 10. Dépenses vers les principales activités dédiées aux infrastructures de stockage et à la commercialisation au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

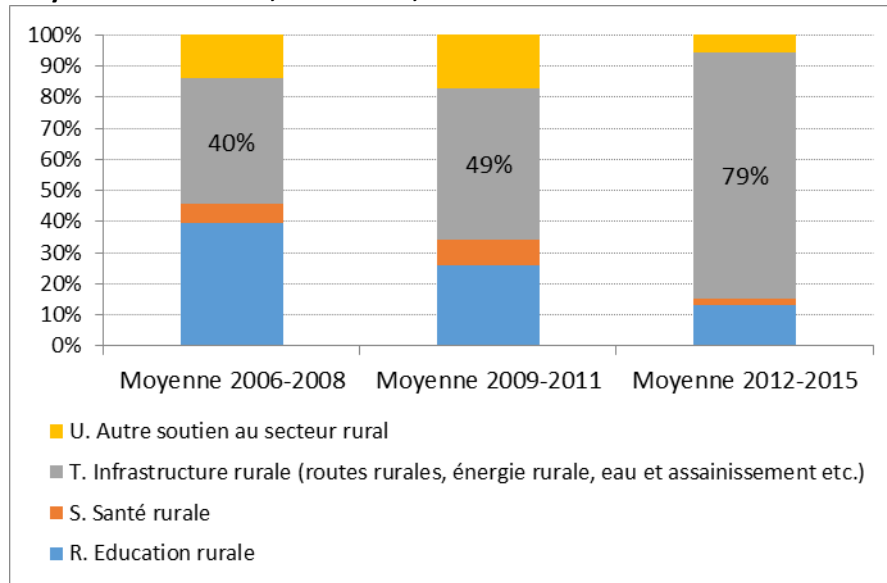
Une faible proportion des DPAA allouée au stockage et à la commercialisation. Le stockage et la commercialisation n'ont pas semblé constituer une priorité en matière de politique budgétaire, puisque celles-ci n'ont représenté que 2 pour cent des DPAA en moyenne sur la période 2006-2015.

Une multitude de projets et programmes en soutien au stockage et à la commercialisation. Les dépenses vers les activités dédiées aux infrastructures agricoles et à la commercialisation se sont réalisées à travers une trentaine de projets et programmes sur la période 2006-2015.

Malgré la multitude de projets et programme, une grande part des dépenses de soutien au stockage et à la commercialisation réalisée par un seul projet. Plus précisément, les principales activités ont été réalisées à travers huit projets dont le plus important est le « Programme d'Appui aux Filières Agro Sylvo Pastorales » (PAFASP) qui a réalisé des dépenses de près de 8,2 milliards de FCFA sur la période, soit 34,2 pour cent des dépenses réalisées par l'ensemble des projets et programmes sur la même période pour les infrastructures de stockage et l'appui à la commercialisation.

Dépenses en soutien à l'agriculture

Figure 11. Composition des dépenses en soutien à l'agriculture au Burkina Faso, en pour cent, moyennes 2006-2008; 2009-2011; 2012-2015.

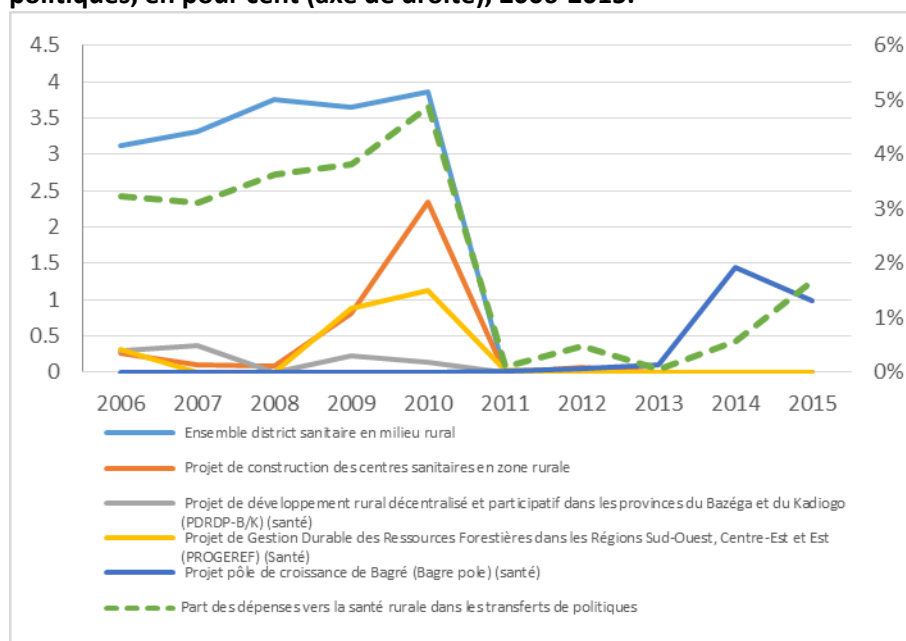


Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Des dépenses de soutien à l'agriculture de plus en plus concentrées vers les infrastructures rurales.

Les dépenses de soutien à l'agriculture ont été majoritairement consacrées aux dépenses d'infrastructures rurales sur les trois sous périodes 2006-2008, 2009-2011 et 2012-2015. Une hausse progressive de la part des dépenses d'infrastructures rurales a été observée (40 pour cent sur la période 2006-2008, 49 pour cent en 2009-2011 et 79 pour cent en 2012-2015) au détriment de celles de l'éducation rurale et de la santé rurale qui ont connu des baisses respectives de 26 et de 4 points de pourcentage entre les périodes 2006-2008 et 2012-2015.

Figure 12. Dépenses vers les principales activités dédiées à la santé rurale au Burkina Faso, en milliards de FCFA (axe de gauche), et part des dépenses vers la santé rurale dans les transferts de politiques, en pour cent (axe de droite), 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

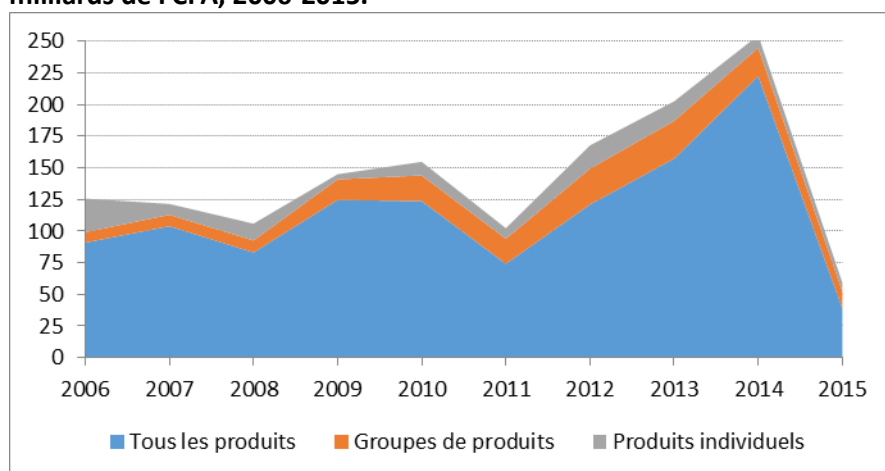
Une faible part des DPAA dédiée à la santé rurale. Les dépenses orientées vers la santé rurale au cours de la période 2006-2015 n'ont représenté au total que 2 pour cent des dépenses publiques agricoles et alimentaires.

Une concentration des dépenses de santé rurale vers un nombre limité de projets et programmes. Au total, onze projets et programmes de développement ont été mis en œuvre au profit de la santé rurale sur la période 2006-2015, avec seulement cinq qui réalisent près de 97 pour cent des dépenses consacrées à la santé rurale. Le plus important en termes de dépenses exécutées est le programme « Ensemble district sanitaire en milieu rural » (62,5 pour cent des dépenses consacrées à la santé rurale), dont les dépenses au profit de la santé rurale ont été quasi inexistantes entre 2011 et 2013, pour reprendre en 2014.

Tendance baissière de la part des dépenses de transfert de politiques vers la santé rurale. Sur l'ensemble de la période, on note une tendance générale à la baisse de 48 pour cent entre 2006 et 2015, avec des périodes de hausse alternées de période de baisse: (i) une hausse de 2 points de pourcentage entre 2006 et 2010; (ii) une baisse de 5 points entre 2010 et 2013 et (iii) une hausse de 2 points entre 2013 et 2015.

Dépenses par produits

Figure 13. Composition des dépenses spécifiques à l'agriculture par produits au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Une masse budgétaire majoritairement allouée à l'ensemble des produits du secteur agricole et alimentaire et en hausse. L'analyse de l'allocation des dépenses publiques spécifiques à l'agriculture par produit sur la période 2006-2015 indique une prédominance des dépenses de soutien à tous les produits, avec une moyenne de 76 pour cent. La part des dépenses spécifiques soutenant les groupes de produits, de 14 pour cent en moyenne, a aussi connu une hausse sur la même période. Elle est passée de 7 pour cent en 2006 à 23 pour cent en 2015. En revanche, le soutien aux produits individuels (10 pour cent en moyenne) est en déclin sur la période. La part de ce soutien est passée de 21 pour cent en 2006 à 11,6 pour cent en 2015. Ces résultats indiquent que la masse budgétaire en soutien spécifique à l'agriculture est nettement tournée vers le soutien transversal au secteur.

Une politique budgétaire en cohérence avec le programme national du secteur rural (PNSR). L'allocation budgétaire majoritairement orientée vers l'ensemble des produits avec une faible part

des dépenses ciblant des produits spécifiques est en adéquation avec l'objectif de diversification des cultures que s'est fixé l'État burkinabè dans l'Axe 1 (sous-programme 1,1, action 5 notamment) du PNSR couvrant la période 2011-2015.

Tableau 3. Pourcentage des dépenses allouées vers les deux principaux produits individuels et les groupes de produits au Burkina Faso.

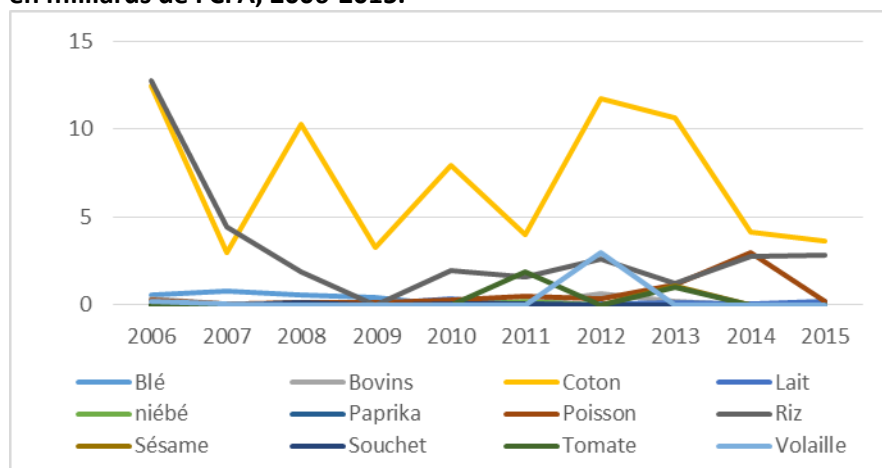
Produits individuels	Moyenne 2006-2015
Coton	58%
Riz	26%
Groupes de produits	
Bétail (tous produits confondus)	24%
Bétail, Oignon, Mangue	19%

Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Le coton et le riz sont les produits individuels bénéficiant le plus de soutien budgétaire comparé aux autres produits ciblés de manière individuelle. En effet, sur la période 2006-2015, ils ont occupé respectivement 5 et 2 pour cent des DPAA, les autres produits occupant moins de 0,5 pour cent chacun. Par ailleurs, le riz et le coton cumulent plus des quatre cinquièmes des dépenses agricoles et alimentaires allouées aux produits uniques sur la période 2006-2015.

Quant aux dépenses ciblant des groupes de produits, le bétail (pris dans son ensemble) et le groupe bétail-oignon-mangue sont les deux groupes de produits les plus soutenus par les dépenses spécifiques à l'agriculture. Le second groupe de produit (bétail-oignon-mangue) relève du financement d'un programme de grande envergure (PAFASP) dont les appuis sont principalement orientés vers le soutien à la commercialisation, au capital, à la formation et aux infrastructures.

Figure 14. Évolution de la composition des dépenses vers les produits individuels au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.

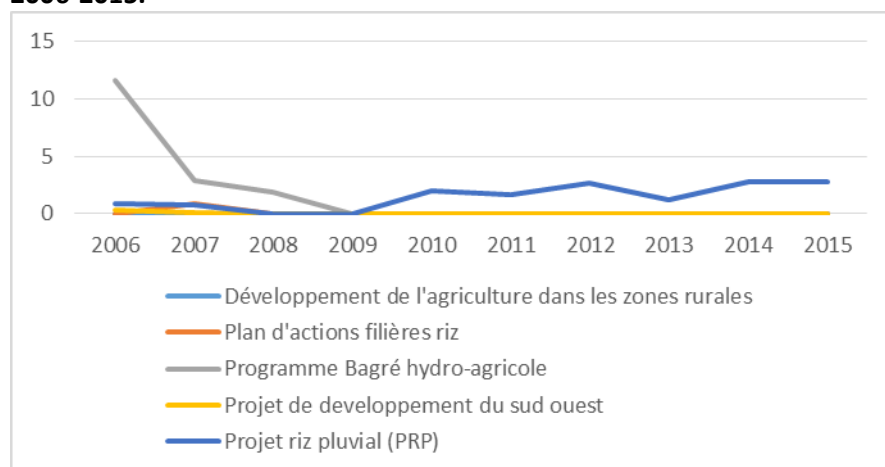


Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Prédominance et stabilité des dépenses publiques pour le coton: le coton occupe la première place dans les dépenses publiques ciblant des produits individuels (58 pour cent). Les dépenses ciblant le coton, ramenées au niveau des DPAA, représentent par ailleurs une proportion de 5 pour cent et demeurent stables sur toute la période. L'enjeu économique de cette culture, qui est la première source agricole d'entrée de devises étrangères avec 15 pour cent des exportations, explique sa place dans les dépenses publiques en soutien aux produits agricoles individuels. Cette place lui a valu une

ligne budgétaire inscrite dans la loi des finances (« Subvention aux sociétés cotonnières ») pour un financement régulier de la filière par le budget de l'État, et ce sur l'ensemble de la période étudiée.

Figure 15. Principaux projets intervenant dans la filière riz au Burkina Faso, en milliards de FCFA 2006-2015.

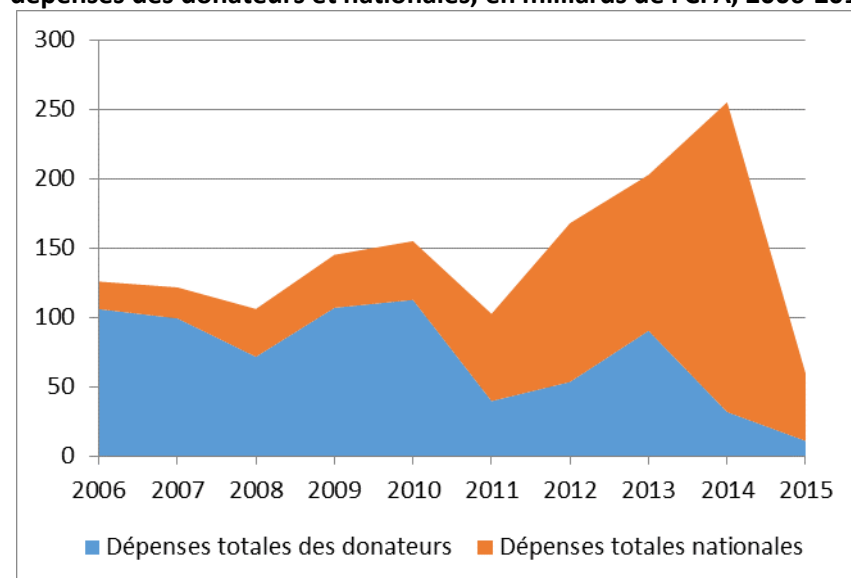


Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Le ciblage individuel à la filière rizicole au travers d'un seul projet: bien que les dépenses orientées vers le riz aient drastiquement baissé entre 2006 et 2009, une reprise est observée en 2010, avec des montants stables, quoique faible par rapport aux années précédant 2008. L'engouement pour la filière a été observé à travers la mise en œuvre simultanée de plusieurs projets entre 2006 et 2008. Sur les 5 projets intervenant au profit de la filière riz, le Projet riz pluvial (PRP) est le seul encore en cours, avec un niveau de financement relativement stable depuis 2010.

Rôle de l'aide

Figure 16. Transferts de politiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation au Burkina Faso, dépenses des donateurs et nationales, en milliards de FCFA, 2006-2015



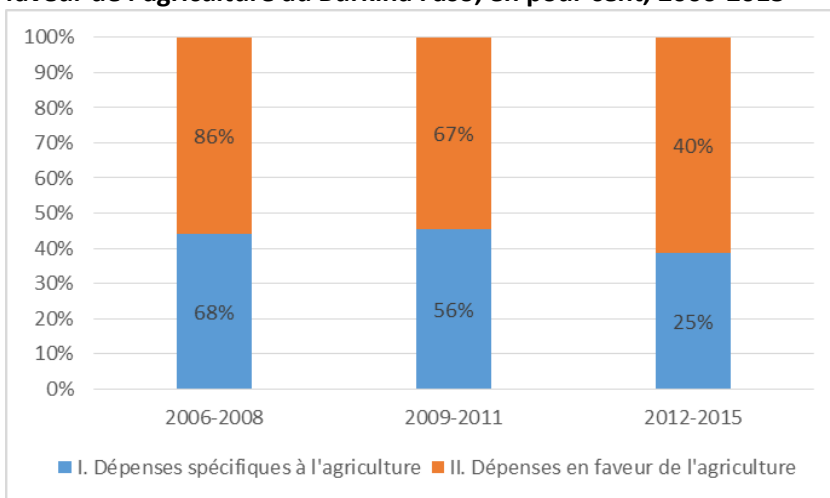
Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Forte présence des partenaires financiers dans les dépenses publiques d'investissement (dépenses en transferts de politiques). Au cours des dix dernières années, les dépenses d'investissement ont été largement soutenues par l'aide extérieure (prêts et dons) à hauteur de 53 pour cent entre 2006

et 2015. Les dépenses publiques financées par les donateurs en 2014 et 2015 ont été particulièrement basses (12 et 18 pour cent respectivement) en raison de la crise socio-politique de 2014 qui a vu un gel de certains programmes de développement. Si l'on exclut ces deux années, l'aide extérieure a financé en moyenne 62 pour cent des dépenses publiques d'investissement.

Dépenses des donateurs en baisse. Bien qu'elles soient importantes en moyenne sur la période 2006-2015, on enregistre une baisse progressive des dépenses publiques financées par l'aide extérieure, au profit des dépenses publiques financées par l'État à partir de 2011. Une baisse particulière du financement extérieur des dépenses publiques a été observée en 2015 et s'expliquerait par le faible taux de décaissement enregistré cette année consécutif à la crise de 2014 (Figure 2).

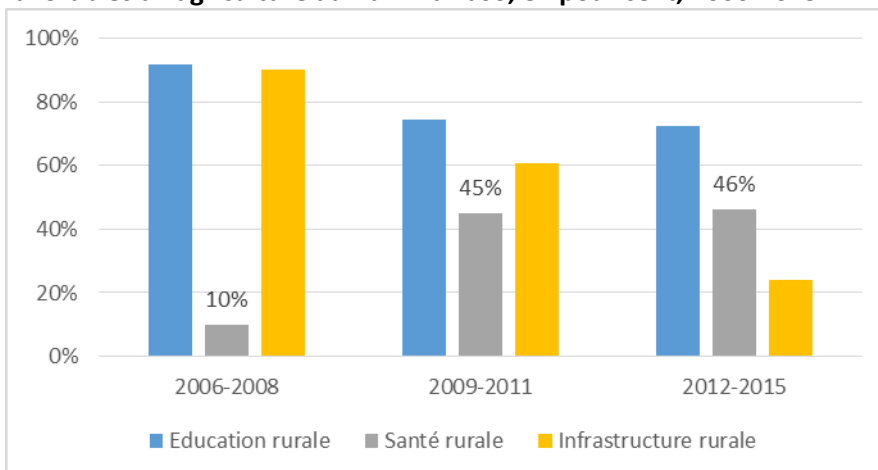
Figure 17. Part des dépenses des donateurs dans les dépenses spécifiques et les dépenses en faveur de l'agriculture au Burkina Faso, en pour cent, 2006-2015



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Une aide extérieure plus orientée vers les dépenses en faveur de l'agriculture. Bien qu'elle soit importante dans les DPAA globales, l'aide extérieure est beaucoup plus orientée vers les dépenses en faveur de l'agriculture, notamment vers l'éducation rurale et les infrastructures rurales telles que les routes rurales, l'énergie rurale l'eau et l'assainissement, entre autres.

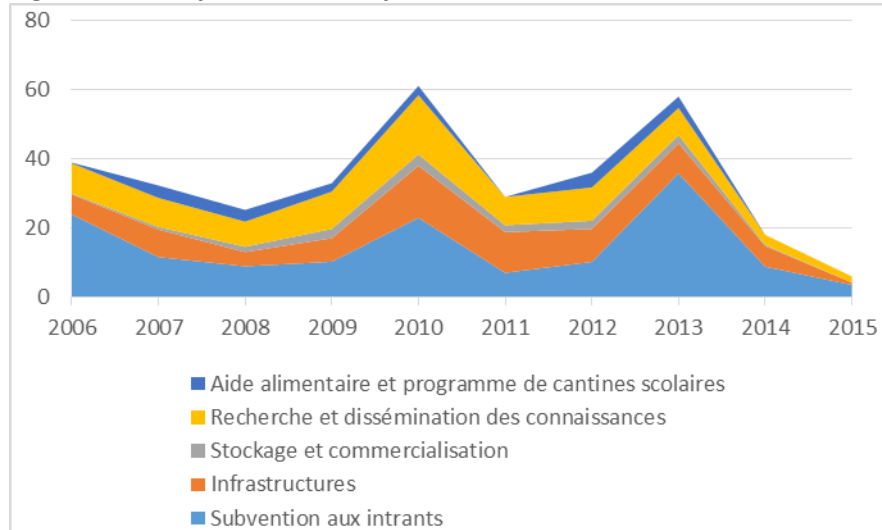
Figure 18. Part des dépenses des donateurs dans les différentes catégories de dépenses favorables à l'agriculture au Burkina Faso, en pour cent, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Une santé rurale de plus en plus financée par l'aide extérieure. Le financement extérieur a progressivement pris le pas sur le financement national dans la santé rurale au fil des années. La part des dépenses publiques dans la santé rurale occupée par l'aide extérieure est passée de 10 pour cent en moyenne entre 2006 et 2008 à 46 pour cent entre 2012 et 2015.

Figure 19. Composition des dépenses des donateurs au Burkina Faso, en milliards de FCFA, 2006-2015.



Source: Auteurs à partir des données de la DGB, DGCOOP et DEPSI, 2015.

Des dépenses extérieures en soutien au capital humain en baisse. L'investissement dans le capital humain - à travers les dépenses orientées vers la formation, la recherche, la vulgarisation et l'assistance technique financées par l'aide extérieure - a connu une tendance stable jusqu'en 2013, avant de subir une baisse à partir de 2014.

Un soutien extérieur faiblement orienté vers la commercialisation. Le soutien à la promotion de la commercialisation et du stockage est largement dominé par le financement national sur toute la période, avec des niveaux record de 94 et 100 pour cent de la contrepartie nationale enregistrés en 2014 et 2015. Ces niveaux s'expliquent par la fin du programme d'envergure (PAFASP) en 2014, qui était pratiquement le seul programme sur financement extérieur à contribuer à la promotion de la commercialisation et le stockage³.

³ Le PAFASP a obtenu une prolongation de son intervention depuis 2015 avec un financement supplémentaire. Ce financement a été budgétisé mais pas décaissé en 2015.

Résumé et dynamiques explicatives

De l'analyse des dépenses publiques agricoles et alimentaires, il ressort les points saillants suivants:

- **Une baisse de la part du budget public total alloué au secteur agricole et alimentaire en 2015.** La crise socio-politique de 2014, ayant engendré des pertes totales en biens sociaux et publics se situant dans une fourchette de 120 à 200 milliards FCFA, a eu pour conséquences le gel de certains programmes sur financement extérieur (2014) et un redressement des allocations budgétaires, dans le but de soutenir l'activité économique. Ce redressement s'est traduit par la mise en œuvre du «programme socio-économique d'urgence de la transition (PSUT)» en 2015, qui a prioritairement ciblé les jeunes et les femmes. Le gouvernement burkinabè, tenant compte des priorités qui s'imposaient au cours de l'année 2015, a particulièrement mis l'accent sur l'organisation des élections, le renforcement de la sécurité intérieure et de la défense nationale, entre autres. Enfin, dans l'optique de poursuivre les actions engagées les années précédentes, des volets précis en relation avec la sécurité alimentaire, l'eau, les ressources animales, ont été retenus. La part du budget alloué au secteur agricole et alimentaire a donc baissé, passant de 22,4 pour cent en 2014 à 10,5 pour cent en 2015, soit une baisse de près de 12 points.
- **Un niveau de décaissement en forte baisse en 2014 et 2015.** Toujours suite aux troubles socio-politiques observés en 2014 et en 2015, une contraction des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation a été enregistrée, avec des taux de décaissements respectifs de 26 pour cent et 35 pour cent. Ceci est une conséquence du gel de certains programmes sur financement extérieur pour l'année 2014 et de l'adoption d'un «budget d'austérité» pour l'exercice budgétaire 2015, accompagné de mesures rigides mises en place par le gouvernement de transition dans les processus de décaissement des fonds publics. Si ces mesures avaient pour but d'instaurer plus de rigueur dans l'utilisation des fonds publics, elles ont été coûteuses en temps et la majeure partie des décaissements n'ont pas pu être exécutés avant la fin de l'exercice budgétaire. Les niveaux de décaissement des dépenses agricoles et alimentaires au cours de cette année ont donc connu une baisse drastique de près de 13 points entre 2014 et 2015.
- **Des subventions aux intrants (fixes et variables) globalement dominées par les dépenses en capital.** De 2006-2015, les subventions aux intrants ont été dominées par les dépenses en capital (équipement, irrigation à la ferme, bétail, autres infrastructures basiques à la ferme) avec en moyenne 55 pour cent des dépenses. Ces dépenses ont largement pour but de soutenir la production de céréales irriguées (riz, maïs en particulier) et de coton. Toutefois, les dépenses en intrants variables ont été plus importantes que les dépenses en capital au cours des années 2008, 2011, 2012 et 2014. En réponse aux prévisions qui présumaient de mauvaises campagnes au cours de ces années, le gouvernement en guise de mesures d'urgences, a intensifié ces années-ci son intervention en subventions d'intrants variables afin d'appuyer la production.
- **Une prédominance et une constance des dépenses publiques pour le coton, qui représente 58 pour cent des DPAA ciblant des produits individuels.** L'enjeu économique de cette culture (première source agricole d'entrée de devises étrangères avec 15 pour cent des exportations après l'or qui en occupe 63 pour cent) explique sa place privilégiée dans les dépenses publiques au profit des produits agricoles individuels.

- **Une prise en charge totale, quoique faible de la contrepartie nationale (2 pour cent des DPAA) dans les dépenses de soutien à la commercialisation en 2015** qui s'explique par la fin du programme d'envergure en soutien au secteur (PAFASP) depuis 2014. Ce programme était pratiquement le seul sur financement extérieur à contribuer à la promotion de la commercialisation des produits agricoles, en particulier pour le bétail, l'oignon et la mangue.

Conclusions et recommandations

- **L'environnement socio-politique joue un rôle déterminant dans l'allocation budgétaire des dépenses.** En effet, suite aux troubles socio-politiques observés respectivement en 2014 et en 2015, une contraction des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et à l'alimentation a été enregistrée, avec des taux de décaissements respectifs de 26 pour cent et 35 pour cent. Ceci est une conséquence du gel de certains programmes sur financement extérieur pour l'année 2014 et de l'adoption d'un «budget d'austérité» pour l'exercice budgétaire 2015. La contraction des dépenses a été observée dans une moindre mesure en 2011, année au cours de laquelle le pays a également connu une crise socio-politique qui a poussé les bailleurs à geler le décaissement des fonds prévus sur de nombreux projets.
- **Les dépenses spécifiques à l'agriculture ont été prédominantes à partir de 2010.** Le gouvernement a affiché sa volonté de soutenir progressivement l'agriculture de façon sectorielle et ciblée sur les transferts en biens privés, en augmentant la part des paiements aux agents du secteur agricole à travers les subventions au capital (petite irrigation à la ferme) et aux intrants variables pour stimuler la production agricole. Cet accroissement se fait toutefois au détriment d'autres secteurs de dépenses comme la recherche agricole dont la part est restée quasiment stagnante, oscillant entre 3 et 1 pour cent des DPAA d'investissement (transferts de politique) entre 2010 et 2015.
- **Les dépenses publiques spécifiques à l'agriculture ont été dominées par les subventions aux intrants, les infrastructures, la dissémination des connaissances, et l'aide alimentaire.** Les dépenses en capital ont été les plus importantes parmi les dépenses de subvention aux intrants avec une part de 59 pour cent. Quant à la dissémination des connaissances, elle a été dominée par les dépenses de formation sur l'ensemble de la période 2006-2015, avec toutefois une hausse des parts dédiées aux dépenses de vulgarisation et d'assistance technique à partir de 2010.
- **Les infrastructures rurales (routes rurales, énergie rurale, eau et assainissement) semblent avoir retenu une attention particulière de l'Etat au cours de la période.** Elles ont été les plus importantes dans les dépenses favorables à l'agriculture sur toute la période et ont même gagné davantage en proportion entre 2012 et 2015.
- **L'objectif de diversification de la production agricole et alimentaire a été ressenti dans l'allocation budgétaire des dépenses publiques au profit des produits.** Les dépenses publiques agricoles non discriminantes sont en hausse et ont représenté en moyenne 76 pour cent des dépenses totales orientées vers les produits sur la période 2006-2015, tandis que les dépenses de soutien aux produits uniques sont en déclin et n'ont représenté que 11,6 pour cent en 2015.
- **Deux produits retiennent une grande attention du gouvernement.** Les positions stratégiques du coton et du riz font d'eux les produits individuels les plus soutenus par les dépenses agricoles et alimentaires allouées aux produits uniques sur la période 2006-2015.
- **Le financement extérieur occupe une place importante dans les dépenses publiques agricoles et alimentaires.** Globalement, la majeure partie des dépenses agricoles et alimentaires est dominée par l'aide extérieure sur l'ensemble de la période. Toutefois, la tendance semble s'être

inversée au cours de la sous période 2012-2015 où le financement extérieur n'a représenté que 25 pour cent et 40 pour cent respectivement pour les dépenses spécifiques et les dépenses favorables à l'agriculture.

Sur la base des résultats obtenus, **les recommandations suivantes peuvent être formulées:**

- Renforcer la qualité du circuit financier et de la gestion et suivi/évaluation des projets et programmes en soutien au secteur de l'agriculture et de l'alimentation, afin d'améliorer les taux de décaissement du budget alloué.
- Veiller à la cohérence de la politique budgétaire sectorielle au vu des objectifs fixés dans le PNSR qui est en cours de renouvellement, notamment dans les dépenses de soutien au stockage et à la commercialisation, les dépenses au profit de la diversification de la production agricole qui jusque-là est inhibée par le fort niveau de soutien au coton et au riz.
- Promouvoir davantage la recherche agricole dont les résultats permettraient d'améliorer davantage la productivité agricole. Il convient par ailleurs de poursuivre et de renforcer la politique de soutien à la dissémination des connaissances à travers les dépenses d'assistance technique et de vulgarisation qui sont en hausse depuis 2010.

Références

ASTI/INERA. 2014. "Fiche d'information sur les indicateurs de la R&D agricole".

FREE Afrik. 2014. Rapport économique sur la crise économique au Burkina Faso. Documents et notes d'études, Ouagadougou, Burkina Faso.

PNSR (Programme National du Secteur Rural). 2012. Programme National du Secteur Rural 2011-2015, Document de programme, Ouagadougou, Burkina Faso, 81p.

SAPAA (Suivi et Analyse des Politiques Agricoles et Alimentaires). 2013. *Guides méthodologiques de mise en œuvre du SAPAA: Volume II. Analyse des dépenses publiques pour l'alimentation et l'agriculture*. Notes techniques du SAPAA, FAO, Rome, Italie. Disponible à l'adresse : www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Methodological_Guidelines/Methodological_Guidelines_-_Volume_II_-_Public_Expenditure_-_Final.pdf

Yaméogo S. F., Mas Aparisi, A., Kienou, A.. 2014. Analyse des dépenses publiques en soutien à l'agriculture et au développement rural au Burkina Faso. Série de notes techniques, SAPAA, FAO, Rome.

